



Licence professionnelle Traitement des eaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Traitement des eaux. 2011, Université de Limoges. hceres-02028122

HAL Id: hceres-02028122

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028122>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002341

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Traitement des eaux

Présentation de la spécialité

La spécialité est orientée spécifiquement sur le traitement des eaux : potabilisation, assainissement, traitement des eaux industrielles, gestion des réseaux d'eau. Les diplômés sont capables de participer à la conception, la mise en route, l'exploitation et la maintenance des usines d'assainissement et de traitement des eaux. Les métiers visés sont : responsable d'exploitation, technicien en bureau d'études.

Cette formation, issue d'un diplôme universitaire « Traitement des eaux » créé en 1973, devient une licence professionnelle en 2000, portée par la Faculté des sciences et techniques. Elle est complémentaire d'autres licences professionnelles qui abordent des aspects différents dans le domaine de la protection de l'environnement : aménagement des ressources, analyse de l'eau, maintenance. Elle ne rencontre pas de concurrence sur le plan régional. Elle complète les parcours de licence (« Sciences de l'ingénieur » ou « Sciences de la vie et de la santé »), de DUT (Chimie, Génie chimique, Génie biologique...) et de BTS (Métiers de l'eau, Gêmeau...).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|---|
| Nombre d'inscrits | 23 |
| Taux de réussite | 98 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 13 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 90 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 25 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi | enquêtes internes 75 % - 90 % enquêtes nationales (promotions 2006 et 2007) 67 % - 100 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité se situe dans un créneau porteur, en perpétuelle évolution suite à la sophistication des traitements de l'eau, rendue nécessaire par l'aggravation des pollutions et l'élévation des standards de qualité. Après ses trente-sept années d'existence, la formation bénéficie d'une bonne notoriété au niveau local, national, voire international puisqu'elle s'est exportée au Maroc et à Madagascar. Ce rayonnement fait suite à la qualité des enseignements dispensés et aux nombreux anciens étudiants, maintenant acteurs dans les grandes sociétés, bureaux d'études ou administrations du traitement des eaux.



Une des premières conséquences de ce fort ancrage local est la bonne attractivité de cette licence professionnelle : le nombre de dossiers représente environ dix fois la capacité d'accueil. Il est cependant regrettable que cette attractivité ne soit pas opérationnelle parmi le public de L2, malgré la bonne représentativité d'enseignants de ces filières, qui pourraient être de bons ambassadeurs de la spécialité.

L'insertion professionnelle paraît très satisfaisante : les postes occupés sont en adéquation avec le contenu de la formation, sauf pour l'année 2006 où un pourcentage non négligeable de diplômés n'occupe pas un emploi directement en relation avec les objectifs de la spécialité. Les chiffres donnés dans le dossier présentent cependant quelques incohérences et sont incomplets (faible retour pour les années 2008 et 2009, absence de la durée de recherche d'emploi), ce qui rend difficile l'analyse de l'évolution de l'insertion professionnelle.

Les échanges avec le monde professionnel du secteur concerné sont nombreux car depuis sa création, la formation garde des contacts avec ses anciens étudiants à travers une association Aquatech, localisée à la Faculté des sciences et techniques de Limoges. Ils favorisent l'obtention de stages, ils participent à des jurys et aux projets tuteurés. Les rencontres avec les professionnels conduisent souvent à des réflexions sur l'évolution de la spécialité sans qu'aucun conseil de perfectionnement ne soit mis en place (ce dernier est prévu pour cette année universitaire). Une partie des enseignements est assurée par des professionnels : le pourcentage du volume horaire global est difficile à évaluer par manque de précision, sur le dédoublement des cours par exemple ; les chiffres du dossier varient entre 18 % et 25 %. Ces résultats restent faibles et il est regretté l'absence de professionnel dans l'unité d'enseignement « traitement des eaux résiduaires ».

- Points forts :
 - Liens étroits avec le milieu socio-économique.
 - Fort taux de pression (voisin de 10).
 - Regroupement des anciens étudiants en association active présente sur le site.
- Points faibles :
 - Dossier incomplet sur l'insertion professionnelle.
 - Participation modeste des professionnels dans les enseignements.
 - Pas de contrats de professionnalisation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est vivement conseillé de mener de façon rigoureuse et systématique des enquêtes internes pour mesurer l'insertion professionnelle (avec le détail des postes occupés et la durée de recherche d'emploi). L'analyse des résultats fournira de puissants indicateurs pour le conseil de perfectionnement qui devra se mettre en place très rapidement.

Il est impératif d'augmenter la part des intervenants professionnels en leur accordant la responsabilité de modules. Par ailleurs, la formation pourrait gagner en professionnalisation en mettant en place des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.